



**Extrait du registre des délibérations  
du Comité Syndical du 20 mai 2026**

Date de Convocation : le 5 mai 2026

Date d'affichage : le 21 mai 2026

Nombre de délégués :

En exercice : 32

Présents : 29

Votants : 29 Soit un total de 71 voix

(3 voix par délégué EPCI (CACP et CCVC) et 1 voix pour les délégués des communes indépendantes)

L'an deux mille vingt-six le 20 mai à dix-huit heures, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de :

- Monsieur Michel DEJARDIN (doyen d'âge) pour les points 1 et 2
- Monsieur Sébastien GUERY (nouveau président élu) pour les points 3 à 16

**Etaient présents :**

M. Laurent ACHITE-HENNI, M. Jean-Marc AGOGUÉ (suppléant de M. Sébastien DRUART), M. Antoine ARTCHOUNIN, M. Pépito CACCIA, Mme Christine CATARINO (suppléante de M. Philippe MICHEL), M. Xavier COSTIL, M. Olivier FOURCHES, M. Serge GOUGEROT, M. Sébastien GUERY, M. Laurent LAMBERT, M. Xavier LANIO, M. Régis LITZELLMANN, M. Guillaume MERLET, M. Christophe BENOIST-POUTEAU, M. Jhony BOURGIN, M. Michel DÉJARDIN, M. Paul DUBRAY, M. Norbert LALLOYER, Mme Vanessa LEGAIGNEUR, M. René PANNIER, M. Guy PARIS, Mme Catherine COSSON, M. Jean-Claude BILLAUD, M. Vincent LAVOYE, M. Philippe CHAUVIN, M. Frédéric JARRAUD, M. Sylvain DEMULDER, Mme Capucine FAIVRE, M. Bertrand FOUCAULT.

M. Emmanuel PEZET (président sortant) ne prenant part à aucun vote.

**Absents excusés :**

M. Joël DRECOURT

M. Sébastien DRUART représenté par M. Jean-Marc AGOGUÉ

M. Eric LOBRY

M. Philippe MICHEL représenté par Mme Christine CATARINO

Mme Malika YEBDRI

M. Laurent ACHITE-HENNI a été désigné **secrétaire de séance**.

## COMITE SYNDICAL DU 20 MAI 2026

### **10 - Objet : Désignation des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)**

Rapporteur : Le Président

Rédacteur : Service juridique / N. VAUDELET

Vu le Code général des collectivités territoriales, et en particulier les articles L1413-1 et suivants,

Considérant que la CCSPL est consultée sur les projets de délégation de service public,

Considérant qu'elle examine les rapports établis par les délégataires de service public et le rapport sur le prix et la qualité des services d'assainissement chaque année,

Considérant que la Commission comprend des membres de l'assemblée délibérante et des représentants d'associations locales qui sont nommés par l'assemblée délibérante,

Considérant qu'elle est présidée par le président de l'organe délibérant qui peut proposer à la Commission d'inviter toute personne utile pour participer aux travaux,

Considérant que ces personnes auront voix consultative,

Ceci exposé,

**Le Comité,**

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

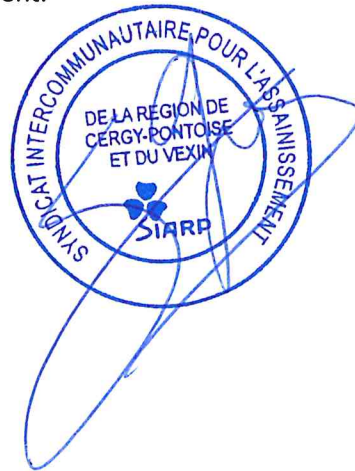
DESIGNE les membres suivants :

- En tant que représentant de l'assemblée délibérante du SIARP :
  - 1<sup>er</sup> Vice-Président, Monsieur Antoine ARTCHOUNIN
  - 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Madame Vanessa LEGAIGNEUR
  - 3<sup>ème</sup> Vice-Président, Monsieur Philippe CHAUVIN
  - 4<sup>ème</sup> Vice-président, Monsieur Norbert LALLOYER
  - 5<sup>ème</sup> Vice-Président, Monsieur Xavier COSTIL
  - 6<sup>ème</sup> Vice-Président, Monsieur Olivier FOURCHES
  - 7<sup>ème</sup> Vice-Président, Monsieur Régis LITZELLMANN
  - 8<sup>ème</sup> Vice-Président, Monsieur Philippe MICHEL
  - Monsieur Serge GOUGEROT
  - Monsieur Sylvain DEMULDER
  - Monsieur Guillaume MERLET
- Un représentant pour les associations locales suivantes :
  - La Fédération du Val d'Oise pour la Pêche et la Protection du milieu aquatique
  - L'Association UFC Que Choisir
  - L'Association Alerte Générale sur l'Eau (AGLEAU)
  - L'Association de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie (CLCV)

ET AUTORISE le Président à transmettre la présente délibération au Contrôle de Légalité.

Pour extrait conforme,

Sébastien GUERY,  
Président.



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif (hiérarchique ou gracieux) et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de son caractère exécutoire. Le recours peut être déposé au moyen d'un Télérecours sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*